

ANNONCES ET COMMUNICATIONS

BANQUE D'ALGERIE

Règlement n° 02-02 du 17 Chaâbane 1423 correspondant au 24 octobre 2002 portant émission et mise en circulation d'une pièce de monnaie métallique de cent (100) dinars algériens.

Le Gouverneur de la Banque d'Algérie,

Vu la loi n° 90-10 du 14 avril 1990 relative à la monnaie et au crédit, notamment les dispositions de son livre I et de ses articles 44 (alinéa a), 47 et 107 ;

Vu le décret présidentiel du 10 Rabie El Aouel 1422 correspondant au 2 juin 2001 portant nomination du Gouverneur et des vice-Gouverneurs de la Banque d'Algérie ;

Vu le décret présidentiel du 10 Rabie El Aouel 1422 correspondant au 2 juin 2001 portant nomination des membres du conseil d'administration de la Banque d'Algérie ;

Vu le décret présidentiel du 10 Rabie El Aouel 1422 correspondant au 2 juin 2001 portant nomination des membres du conseil de la monnaie et du crédit de la Banque d'Algérie ;

Vu les délibérations du conseil de la monnaie et du crédit en date du 20 Joumada Ethania 1423 correspondant au 29 août 2002 ;

Promulgue le règlement dont la teneur suit :

Article 1er. — La Banque d'Algérie émet et met en circulation une nouvelle pièce de monnaie de cent (100) dinars algériens après la promulgation du présent règlement.

Art. 2. — Les caractéristiques techniques et la description de cette pièce sont les suivantes :

2-1- Présentation :

De type bimétallique, la pièce de cent (100) dinars est constituée d'une couronne extérieure en acier inoxydable de couleur gris acier et d'un cœur en cupronickel serti à l'intérieur de cette couronne et de couleur jaune rosâtre.

2-2- Spécifications :

Diamètre extérieur : $29,50 \pm 0,05$ mm
 Diamètre du cœur : $19,55 \pm 0,05$ mm
 Poids de la couronne : $5,60 \pm 0,14$ gr
 Poids du cœur : $5,40 \pm 0,11$ gr
 Poids total : $11,00 \pm 0,25$ gr
 Epaisseur au cordon : $2,30 \pm 0,05$ mm

2-3- Composition :

Cœur Cuivre : 87 %
 Nickel : 13 %

Couronne Acier : AISI 430

2-4-Description :

2-4-1) Avers :

a) Motif principal : Chiffre "100", stylisé et symbolisé comme suit :

Le chiffre 1 est représenté par un palmier inscrit à l'intérieur d'un motif ayant la forme d'une porte du sud algérien. Il est à cheval sur le cœur et la couronne.

Le 1er chiffre "0" est situé à l'intérieur du cœur de la pièce. Il représente, en réduction, une tête de cheval orientée vers la droite.

Le 2ème chiffre "0" est situé à cheval sur le dessin du cœur et de la couronne. Il représente également, et en réduction, une tête de cheval orientée vers la gauche.

b) Mentions en toutes lettres et en langue nationale :

— sur la partie supérieure de la couronne "Banque d'Algérie" ;

— sur la partie inférieure de la couronne "Dinars".

2-4-2 Revers :

Motif principal : Il est constitué par la représentation du dessin "logo" retenu pour symboliser le 40ème anniversaire de l'indépendance et de la jeunesse et comportant de droite à gauche :